



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

2023-073

Réf : FINANCES
LOCALES

Objet : Stratégie
financière
prévisionnelle de
2024 à 2026 - Plan
pluriannuel de
l'investissement

Date de convocation :
07/12/23

Date d'affichage :
07/12/23

Nombre de conseillers
en exercice : 22

Présents : 14

Votants : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Lamalou-les-Bains, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur DALERY Guillaume, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs : SABATIER Jean-Claude, MECHE Florence, LACHAL Angeline, CANOVAS Michel, PICARD Thérèse, POULAIN Alain, BLANQUART Marie-Christine, BALDACCHINO Thierry, ROBINET Corinne, ROQUES Magali, PUNA Marie, FLORENTIN Fabrice, SZULAK Laurent.

Absents ayant donné procuration :

ARONOFF Emmanuel (procuration à CANOVAS Michel)

BURGAT Laurent (procuration à DALERY Guillaume)

Absents : Mrs. BRAIL Patrick, GARRE Pierre, LACOUCHE Maxence

Mmes DANIEL Nathalie, PEREZ Nathalie, VIDAL Lise,

Mme Angeline LACHAL a été élue secrétaire.

Vu l'article L 2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le règlement budgétaire et financier (RBF) voté en conseil municipal le 11 mars 2023,

Monsieur le maire propose à l'assemblée un projet de plan pluriannuel d'investissement (PPI) qui est un outil de programmation et de pilotage financier.

Il explique que la commune a décidé de mettre en place ce PPI pour les années 2023 à 2026 afin de :

- stabiliser l'endettement,
- maintenir une capacité d'autofinancement brute suffisante,
- maintenir la capacité de désendettement inférieure à 8 ans,

dans l'objectif de maintenir un niveau élevé d'investissement.

Le PPI fixe le cadre des investissements des prochaines années.

Il demande à l'assemblée l'accord de principe pour traduire lors du vote du prochain budget, les futurs engagements au travers des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) comme expliqué dans le règlement budgétaire et financier et au regard du tableau joint en annexe.

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,**

- **Approuve** les points évoqués ci-dessus et la mise en place du plan pluriannuel d'investissement (PPI) annexé lors du prochain vote du budget communal.

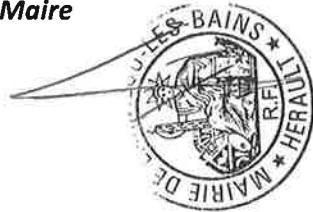
Ainsi délibéré les jour mois et an susdits,

Rendu exécutoire après envoi à la Sous-Préfecture.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Maire dans un délai de deux mois ou d'un recours devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour extrait conforme,

Le Maire



PROJECTION INVESTISSEMENTS 2024 2025 2026						
Programme	2024		2025		2026	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Accessibilité			5 000 €	3 000 €		
Acoustique bâtiments	50 000 €					
Acquisition	100 000 €		100 000 €		100 000 €	
Balayeuse	5 000 €		0 €		0 €	
Bat religieux	20 000 €		20 000 €		20 000 €	
Bâtiments sportifs	20 000 €		20 000 €		20 000 €	
Bike Park	5 000 €		5 000 €		5 000 €	
Bourg centre						
Capital d'emprunt	416 352 €	400 000 €	433 491 €	400 000 €	461 327 €	400 000 €
Décorations ville	18 000 €		15 000 €		15 000 €	
Engin nettoyage	50 000 €					
Etudes	40 000 €		40 000 €		40 000 €	
FCTVA		200 000 €		150 000 €		150 000 €
FDC facades	10 000 €		10 000 €		10 000 €	
FDC RAC	150 000 €		150 000 €		150 000 €	
FDC CCAS	1 000 €		1 000 €		1 000 €	
Groupe scolaire						
Halles	10 000 €		5 000 €		5 000 €	
Jeux école / Danos	15 000 €					
Led éclairage public	30 000 €					
Les Cèdres	40 000 €		40 000 €		20 000 €	
Logiciel cinéma	11 928 €					
Mairie	0 €		500 000 €		500 000 €	
Matériel roulant	100 000 €		30 000 €		30 000 €	
Matériels	60 000 €		60 000 €		60 000 €	
Mobilier Halles	1 000 €					
Mobilier salles assoc	2 700 €					
Mobilier urbain	10 000 €		10 000 €		10 000 €	
Mur La Lande	50 000 €					
Mur Square	100 000 €					
Photovoltaïque						
Piscine bac tampon	5 000 €					
Prélèvement		1 000 000 €		1 000 000 €		1 000 000 €
Projet Maison Internes						
Réhabilitation stade	50 000 €		50 000 €		50 000 €	
Réseaux						
Signalétique	50 000 €		50 000 €			
Son Mairie Ville	5 000 €		5 000 €		5 000 €	
Table / barnum	6 980 €					
Taser	7 000 €					
Taxe d'aménagement		35 000 €		35 000 €		35 000 €
Terrasse Casino	100 000 €					
Travaux Aire CC	25 000 €					
Ulysse aménagements	60 000 €					
Ulysse Fin travaux	1 000 000 €					
Videosurveillance	20 000 €					
Voirie	180 000 €		150 000 €		150 000 €	
Total	2 824 960 €	1 635 000 €	1 699 491 €	1 588 000 €	1 652 327 €	1 585 000 €